



Numéro de l'acte	2022-69-RHKH
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	9.1

## CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2022

### QUESTION N°2022-69

#### ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE : PERSONNEL COMMUNAL – AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS DU SERVICE ESPACES VERTS

#### RAPPORTEUR :

Monsieur Thierry MERCIER

Adjoint au Maire, Affaires générales – Personnel Communal – Elections – Vie associative

#### Le Conseil Municipal,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** la nécessité d'intervenir au plus tôt dans l'entretien des espaces verts afin d'éviter une pousse trop importante au printemps ;

**Considérant** que pour assurer ces interventions il convient d'adapter les horaires de travail du service espaces verts ;

Il est proposé l'accord cadre suivant :

- L'annualisation du temps de travail du service nécessite d'augmenter la période estivale de 15 jours. Cette majoration de temps de travail pourra être réalisée en amont ou en aval de la période estivale ;
- De créditer les agents de 20 heures d'ARTT (Aménagement et Réduction du Temps de Travail) compte tenu de cette augmentation de temps de travail ;
- De conditionner la pose de ces ARTT afin qu'ils ne puissent être cumulés avec les congés annuels durant la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août de l'année ;

#### Après avoir entendu son rapporteur,

**ARTICLE 1 : AUTORISE** Monsieur le Maire à appliquer ces modifications ;

**ARTICLE 2 : RAPPELLE** que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

#### DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables            28
- Votes défavorables        0
- Abstentions                 0

Fait à ARQUES  
Le 10 juin 2022  
Le Maire,  
Benoît ROUSSEL



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 09 JUIN 2022**

**Affiché le 14 juin 2022**

L'An Deux Mille Vingt Deux le Neuf Juin à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Communautaire de la CAPSO, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le trois juin 2022 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date ainsi qu'à la CAPSO.

**Effectif du Conseil Municipal :** Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Hélène FAYEULLE - Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER - Joël DUQUENOY - Catherine LAMOOT - Bernadette BAROUX – Gaëlle ROSE - Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Manuella CAPELLE - Isabelle CLABAUX - Stéphanie BODDAERT - Johnny WALLART - Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Ludovic LELEU - Chloé KOCLEGA - Caroline SAUDEMONT – Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 22 présents pour les questions 2022-66, 2022-67, 2022-68, 2022-80, 2022-81 et 21 présents de la question 2022-69 à 2022-79 incluse et 2022-82
- 1 absent non excusé
- 0 absents excusés sans pouvoir
- 6 absents excusés avec pouvoir pour les questions 2022-66, 2022-67, 2022-68, 2022-80, 2022-81 et 7 absents excusés avec pouvoir de la question 2022-69 à 2022-79 incluse et 2022-82

Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne REANT

Stéphane FINARD ayant donné pouvoir à Sébastien DUCHATEAU

Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Cécile CARON

Gaëlle ROSE ayant donné pouvoir à Ludovic LELEU

Johnny WALLART ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER

Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL

Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Benoît ROUSSEL de la question 2022-69 à 2022-79 incluse, et pour la question 2022-82

Monsieur Dominique LARDEUR est nommé secrétaire de séance.